

France - « Un jeune, une solution (à la con) »

Par [Damien Astier](#)

Mondialisation.ca, 08 février 2021

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#), [Loi et Justice](#)

Tel est le (presque) nouveau nom du dispositif gouvernemental pour venir en aide aux « jeunes » en marge de l'emploi. Et comme de coutume, ce dispositif, clairement exposé et analysé par [Cyprien Boganda dans l'Humanité](#), se révèle une arnaque. Ou plus exactement, on pressent que ce plan va encore rater sa cible comme l'avertit l'article en relayant les propos d'économistes et de syndicalistes.

En deux mots, l'Etat annonce donner un chèque de 4000 € aux entreprises pour toute embauche d'un salarié de moins de 26 ans pour un CDI ou CDD d'au moins 3 mois. Une incitation financière pour les entreprises, et une aubaine pour les fameux « jeunes » au chômage qui pourront bénéficier pour quelques temps d'un emploi et d'un salaire.

Mais l'article pointe très justement les travers d'un tel dispositif :

— l'effet d'aubaine : une entreprise qui de toute façon souhaitait embaucher va simplement toucher un bonus, mais la création d'emploi n'est pas le fruit du dispositif,

— l'effet de seuil : certains employeurs peu scrupuleux vont en profiter pour lourder leurs « vieux » en CDD...et embaucher à la place un « jeune » subvention : là encore, pas de création d'emploi, mais simplement un précaire qui chasse un autre précaire.



Une concurrence insidieuse entre jeunes et moins jeunes privés d'emploi

Ciblé sur les jeunes de moins de 26 ans, ce dispositif « en marche » depuis août 2020 ajoute à son inefficacité et ses effets pervers d'ores et déjà constatés dans l'article de l'Huma (Décathlon, MacDo, Carrefour...) une concurrence insidieuse entre jeunes et non-jeunes privés d'emploi, véritable ignominie qui fait diversion sur le principal enjeu de lutte: le salaire VS le marché de l'emploi.

En effet, le marché de l'emploi fonctionne comme tout marché : d'un côté l'offre (les chômeurs, offreurs de travail) et de l'autre la demande d'emploi (les patrons et actionnaires, demandeurs de travail). Et lorsque l'offre est supérieure à la demande, le prix (du travail, donc les salaires) chute et la demande a l'embaras du choix de la marchandise, qui ici se trouve être les chômeurs, cette « armée de réserve du capital » selon les mots de Marx.

C'est pourquoi il est absolument stérile d'inciter, à coup de subvention, des entreprises marchandes à employer : une entreprise marchande n'embauchera que s'il elle en a besoin, car sa fonction première n'est pas d'employer mais de produire, et de dégager un peu - voire beaucoup - de profit.

Nous l'avons constaté avec le CICE dont le [Monde rappelait le triste bilan](#) en 2020 : 18 milliards d'euros pour l'année 2016, pour environ 100 à 160 000 créations d'emplois. Autant dire qu'avec ce pognon de dingue, on aurait pu directement verser un SMIC à plus d'un million de chômeurs, soit 10 fois plus que d'emplois créés.



Capture d'écran. Source : [Les Echos](#)

Tous ces plans gouvernementaux s'obstinent à subventionner d'argent public des entreprises marchandes, ou plus exactement des propriétaires d'entreprises (actionnaires et patrons) avec peu ou aucune exigence en terme d'emploi en contrepartie, en nourrissant hypocritement l'espoir que les privés d'emplois, les précaires, les chômeurs seront sauvés à la fin, avec un retour à l'emploi, statistiques INSEE à l'appui.

On peut faire mieux en la matière : brancher directement les subventions sur les travailleurs, à savoir attribuer un [premier niveau de salaire inconditionnel](#) (PNSI) dès 18 ans à tous.

Le PNSI

Le PNSI serait en réalité bien plus qu'une subvention. Versé par la sécurité sociale qu'il

contribuerait à réhabiliter, il constituerait une véritable avancée sociale. A la différence des divers RU dont on nous rebat les oreilles et qui ne sont que des RSA plus ou moins améliorés, il rend sa dignité au travailleur en le consacrant comme producteur à part entière et en le libérant largement du chantage à l'emploi.

Alors nous sommes sûrs que l'argent public - c'est-à-dire notre richesse produite en commun - touche sa cible sans passer par la case dividendes, et l'on peut espérer plus raisonnablement qu'ainsi sécurisés face aux aléas économiques, les « jeunes » notamment, mais aussi les « non jeunes » et autres « vieux ou vieilles » pourront étudier sereinement, et pour celles et ceux éloignés des études et de l'emploi, consacrer plus efficacement leur énergie pour se former, trouver un emploi, s'activer dans des sphères non marchandes, ou, pourquoi pas, créer leur business seuls ou entre amis salariés ?

Subventionnons le travail, pas l'emploi. Ne luttons pas pour des contrats, mais pour des salaires.

Damien Astier

Cet article a été publié initialement sur le site [Salaire à Vie](#)

Image en vedette : pixabay.com

La source originale de cet article est [Mondialisation.ca](#)

Copyright © [Damien Astier](#), Mondialisation.ca, 2021

Articles Par : [Damien Astier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca